

# ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

## Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2019-2020  
Situation en 2020-2021 (suivi à 12 mois)

### Méthodologie générale

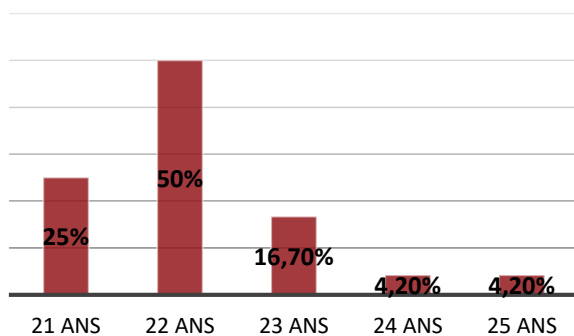
Questionnaire envoyé le 11 juin 2021 et clôturé le 01 juillet 2021.

Trois relances les 18, 25 et 29 juin 2021.

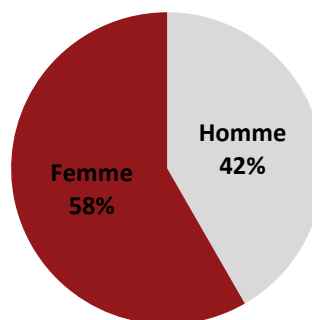
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
60	60	24 soit 40%

### Généralités

Age des répondants



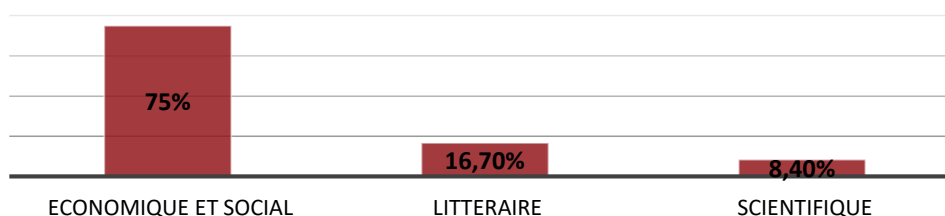
Sexe des répondants



### Diplôme antérieur

100% des répondants ont obtenu un baccalauréat général et la majorité d'entre eux a validé un bac ES (75%).

Série Baccalauréat général



## Parcours des répondants

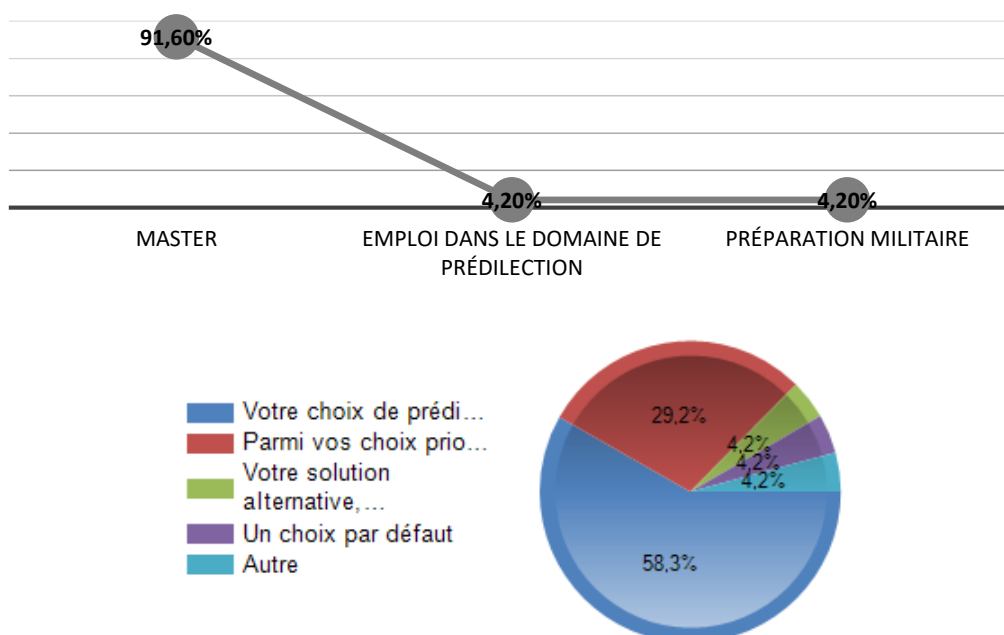
12,5% des répondants étaient inscrits en parcours Science politique et 87,5% en culture juridique.

**NB :** On notera que, pour cette promotion, il n'y a pas de différences notables entre les répondants du parcours Culture juridique et ceux du parcours Science politique. Nous les traiterons de manière similaire.

## Situation actuelle

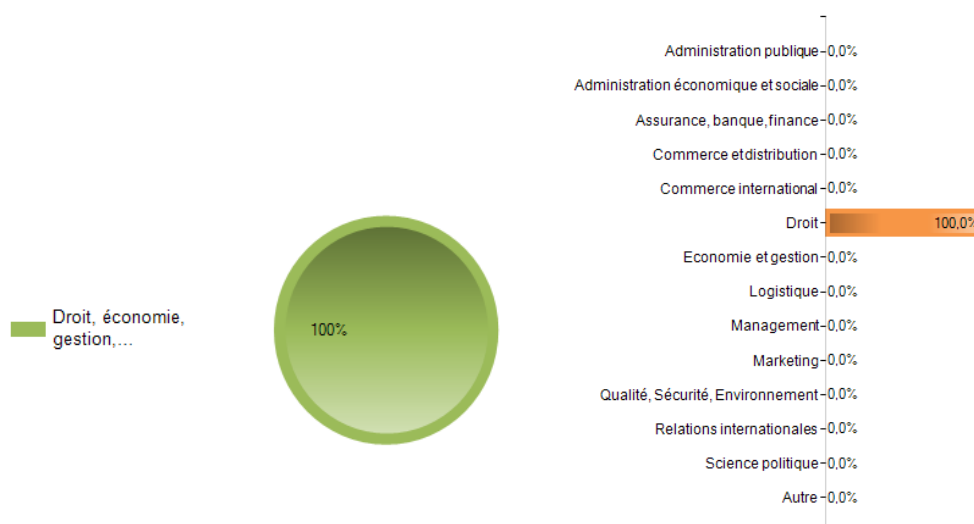
Comme attendu pour des Licences en sciences sociales, c'est la poursuite d'études en Master qui est majoritaire. Les répondants se sont répartis entre M1 et M2 car la période de réponse à l'enquête permet l'ambiguïté : certains considèrent qu'ils sont en M1 car l'année universitaire vient de s'achever et d'autres s'estiment en M2, ayant validé leur année.

### Situation actuelle



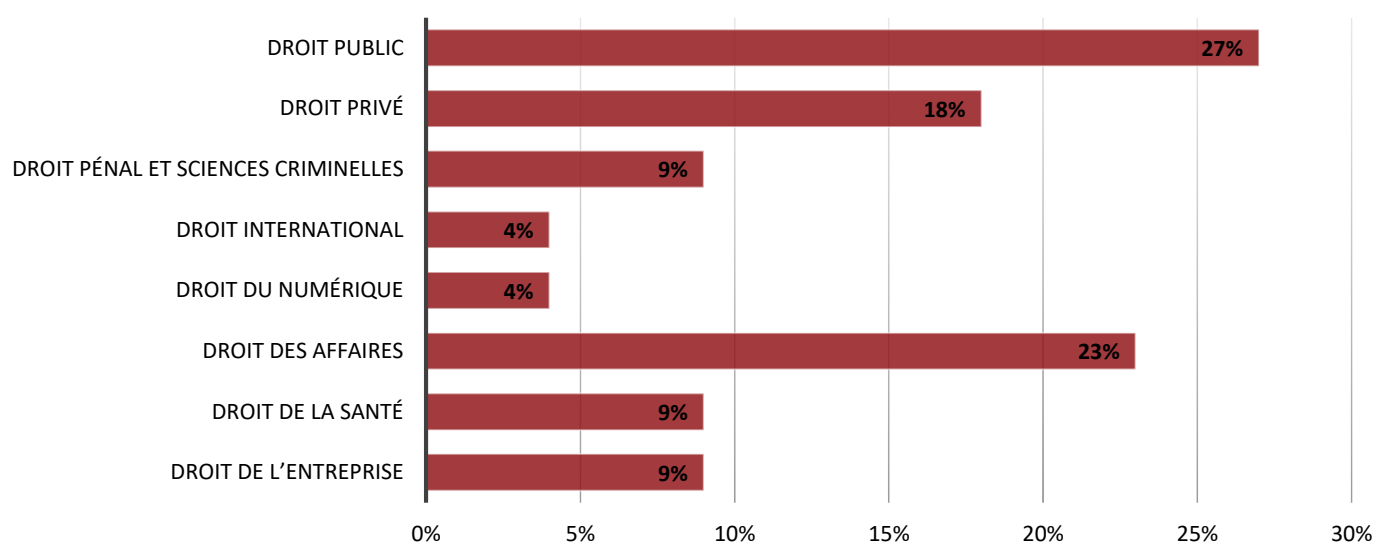
On notera que, pour 87,5%, la situation actuelle des répondants est un choix soit de première intention soit parmi les options prioritaires. Seuls 8,42% subissent un choix par défaut.

Les répondants restent dans leur domaine d'études pour la poursuite de leurs projets à 100%.



## Répartition des mentions

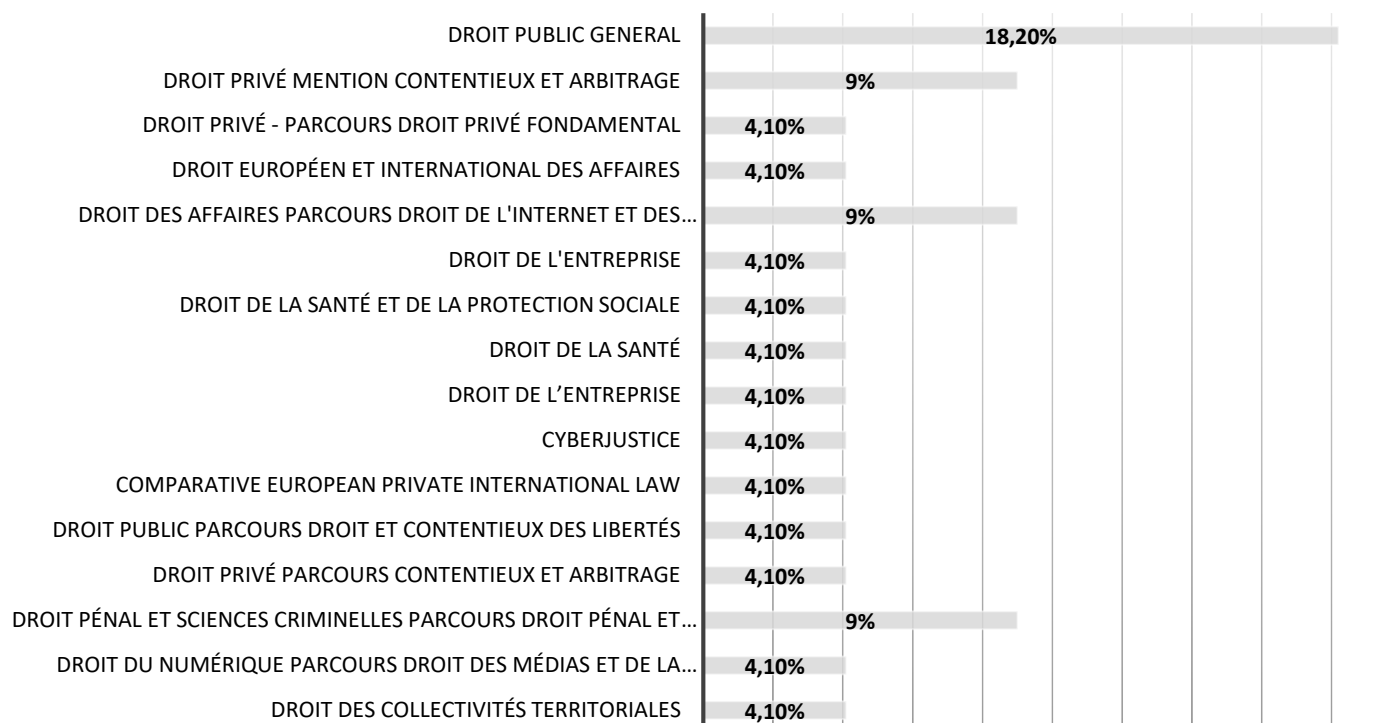
### Répartition des mentions



Notons que le Droit public (27%) et le Droit des affaires (23%) occupent une place importante dans les poursuites d'études des diplômés de Licence 2019.

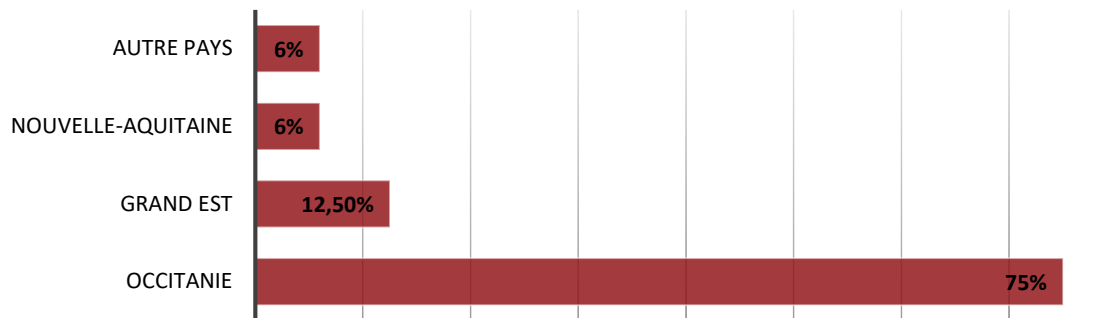
Une grande diversité de choix d'études est remarquable pour cette promotion où le monde de l'entreprise et des affaires, comme celui de la santé se détachent.

### Répartition des Spécialités



## Situation géographique

### Localisation géographique



Les répondants sont majoritairement restés en Occitanie après leur Licence malgré un fort taux de sélectivité des Masters qui oblige souvent à la mobilité géographique.

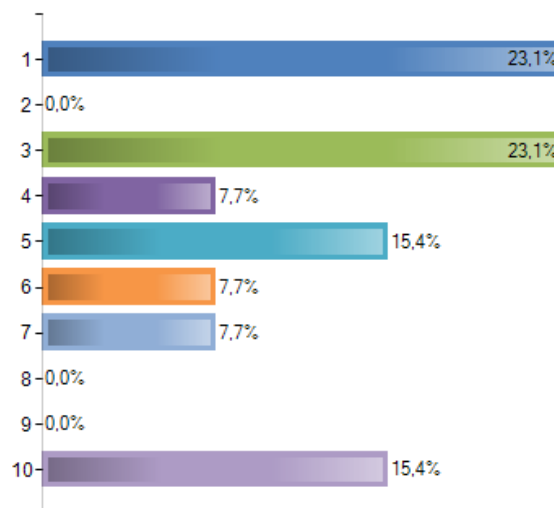
La majeure partie des étudiants demeurés à Toulouse sont inscrits à l'Université Toulouse 1 Capitole (64,3%) et 14% à l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi.

## Réorientation

Seuls 4% des répondants déclarent s'être réorientés au cours de leur cursus principalement pour changer de projet professionnel. La réorientation est donc rare pour les diplômés de Droit 2019 et elle est uniquement antérieure à la Licence.

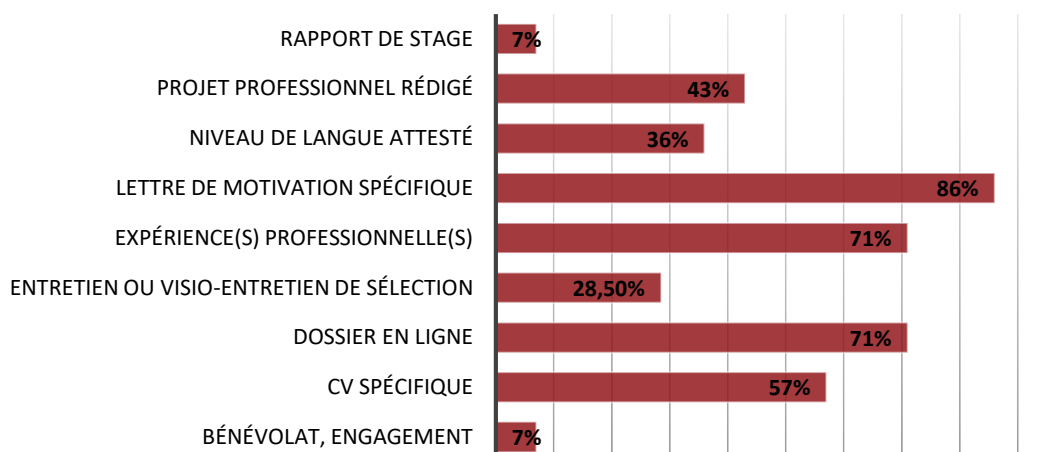
## L'après-Licence

64% des répondants déclarent avoir candidaté à plus de 20 Masters étant donné la récente entrée des Masters de Droit dans le processus de sélection à l'entrée en M1. Le taux de réponses positives est de fait prometteur puisque 46,2% des répondants ont reçu entre 1 et 3 réponses positives à l'issue de leur candidature.



Les sélections en Master et autres formations à accès sélectif exigent de plus en plus de critères parmi lesquels une lettre de motivation spécifique et la valorisation de l'expérience professionnelle (71%) priment. Le projet professionnel rédigé et le niveau de langue sont autant de critères qui n'étaient pas, jusqu'à présent, les plus fréquemment demandés dans ces filières juridiques.

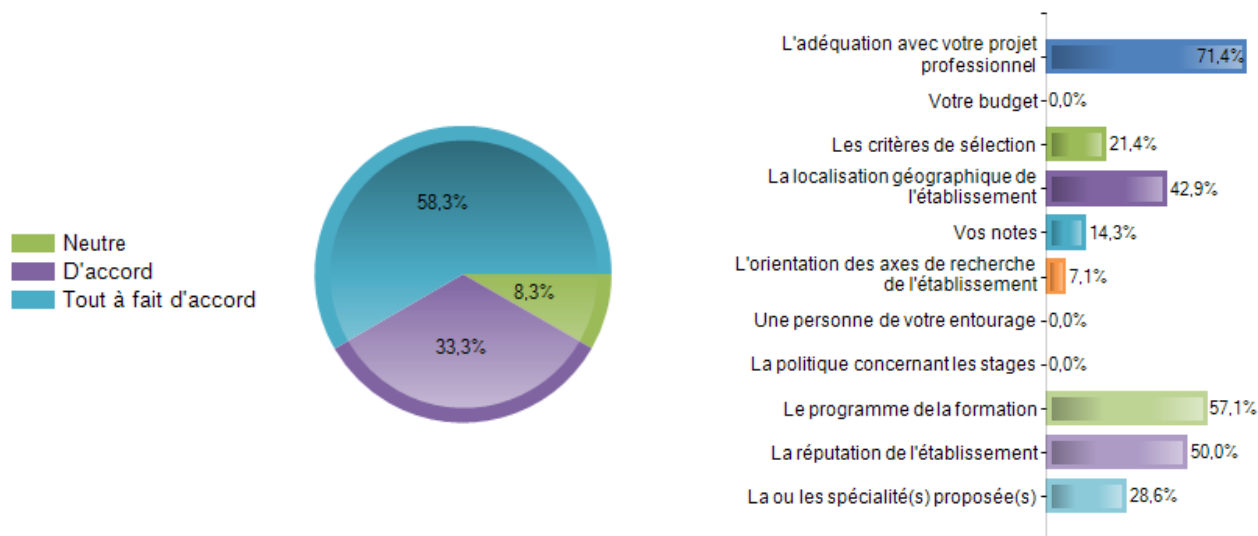
## Critères de recrutement



Plusieurs réponses possibles à cette question.

On notera que les entretiens oraux ne sont pas encore systématiques. Est-ce dû à la primauté du dossier écrit ou aux circonstances sanitaires ? Nous veillerons à surveiller cette donnée dans les prochaines enquêtes. Ni Erasmus ni les projet ou travaux de recherche ne sont demandés non plus dans les candidatures.

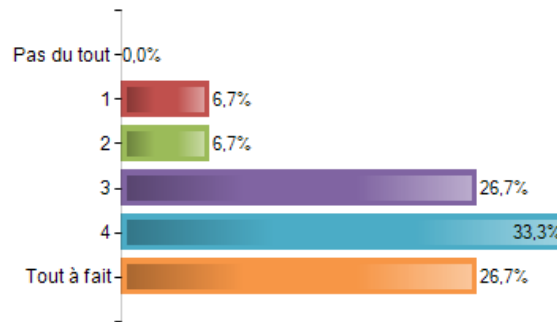
A 91,6% les répondants estiment globalement leur situation en accord avec leurs attentes. Aucun ne déclare être en désaccord avec cette affirmation.



Plusieurs réponses possibles à cette question.

Les principes qui président à la poursuite d'études choisie sont certes l'adéquation avec le projet professionnel et le programme de formation, mais on remarquera l'intérêt porté à la réputation de l'établissement et à la situation géographique de l'université qui sont des données exogènes à la formation même et qui cependant revêtent une importance aux yeux des étudiants.

Les répondants estiment à 60% leur poursuite d'études conforme à ce qu'ils avaient imaginé parce que le Master s'inscrit dans la continuité des enseignements de Licence et représente un maillon clé pour la réalisation du projet professionnel.

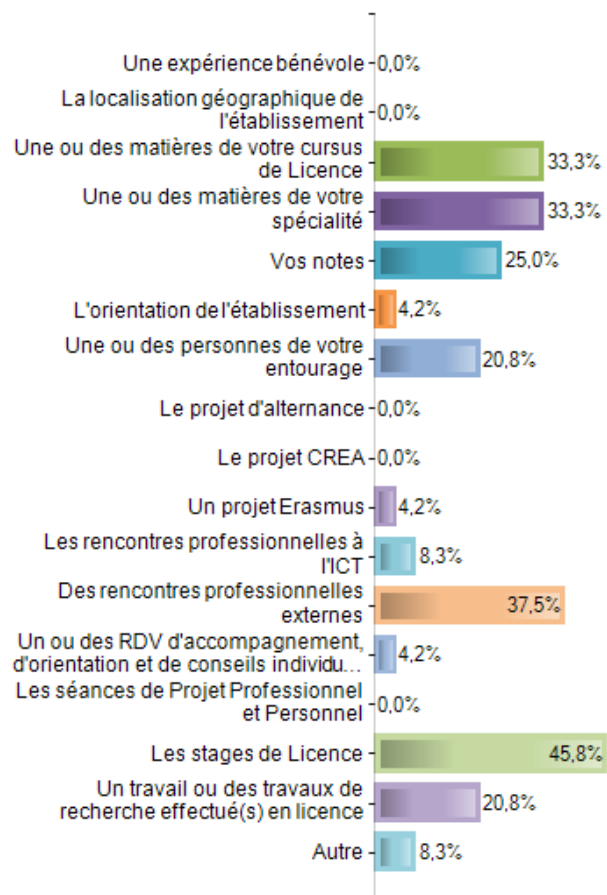


Pour la rentrée 2021-2022, 91,6% des répondants envisagent de terminer leur Master dans le M2 correspondant à leur M1.

L'intégration dans l'armée après la préparation militaire ainsi que la continuité de l'emploi sont les perspectives envisagées par les 8,4% des répondants qui ne sont pas en Master actuellement.

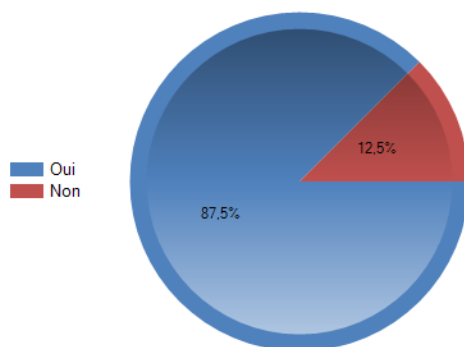
### Le projet professionnel

On remarque l'importance des stages de Licence qui ont une vocation réelle à aider les étudiants dans leur orientation active. Les rencontres avec les professionnels, surtout en dehors de l'ICT montrent une influence notable dans la détermination du projet professionnel, dénotant la valeur que les répondants donnent à la professionnalisation. Les matières de Licence ou les options sont également influentes pour le projet.



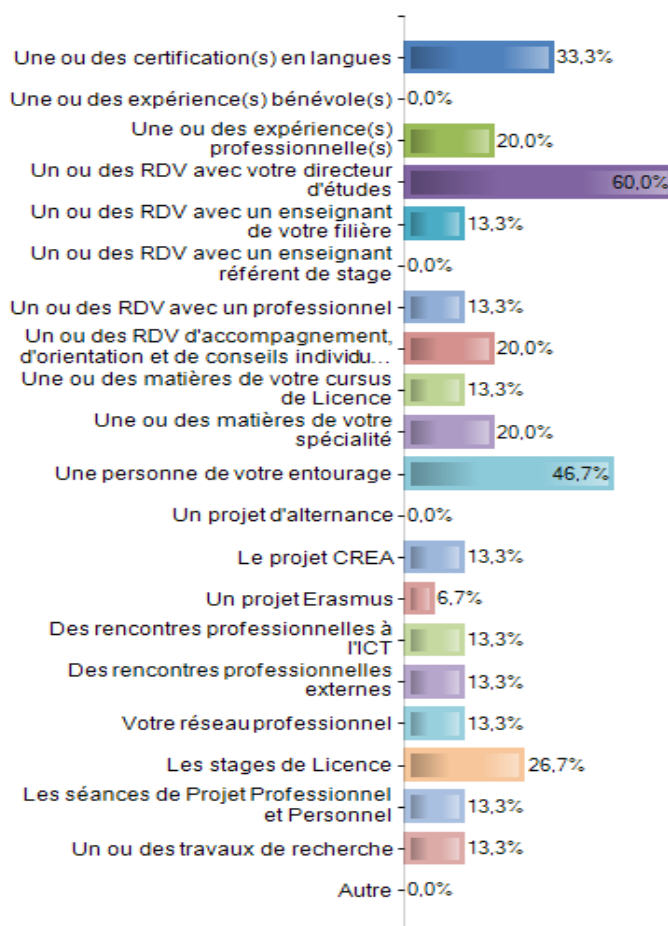
*Plusieurs réponses possibles à cette question.*

Les répondants estiment avoir été préparés à leur projet professionnel dans le cadre de leur licence à hauteur de 87,5% selon divers dispositifs identifiés :



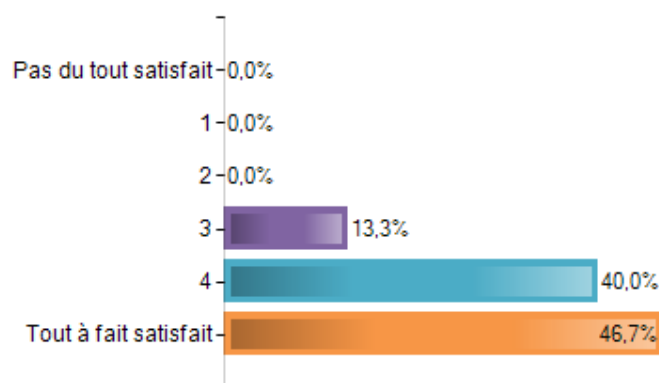
Et parmi eux, 57% se disent satisfaits, voire très satisfaits (14,3%) de cette préparation, notamment grâce aux stages, aux Master class et à l'ensemble des cours notamment de méthodologie.

Outre l'influence de l'entourage qui est prépondérante pour les licenciés de droit 2019 (46,7%) parmi les dispositifs proposés par l'ICT pour accompagner les étudiants dans la construction de leur projet, certains sont mieux admis et témoignent d'un désir d'individualisation autant que d'opérationnalisation. Les RV avec les DE (60%) arrivent largement en tête, suivis des stages et des RV au BAIP.

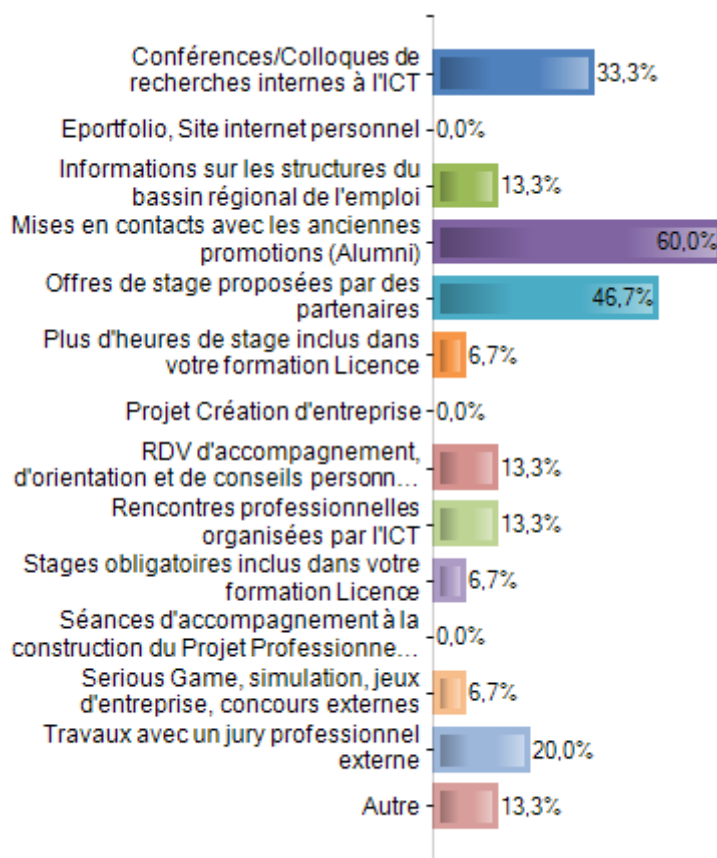


Plusieurs réponses possibles à cette question.

La satisfaction quant à l'accompagnement est significative car elle s'élève à 86,7% :



Axes d'amélioration des actions de professionnalisation :



*Plusieurs réponses possibles à cette question.*

Parmi les dispositifs que les répondants auraient souhaité voir plus ou mieux développés, on note la mise en contact avec les étudiants des promotions antérieures (*Alumni*) mais aussi des partenariats de stage pour faciliter la recherche de période de mise en situation professionnelle.

Quant aux activités scientifiques et de recherche internes à l'ICT, il serait intéressant de préciser les attentes des répondants car elles existent, sont ouvertement proposées aux étudiants mais peu fréquentées dans les faits !

## L'emploi

Les répondants en emploi sont rares (4,1%) et exercent en tant que fonctionnaire à temps complet, CDI. Les répondants estiment leur emploi à 100% en adéquation avec leur formation.

Le revenu brut annuel est de 23 000€ et le net mensuel s'élève à 1 800€.



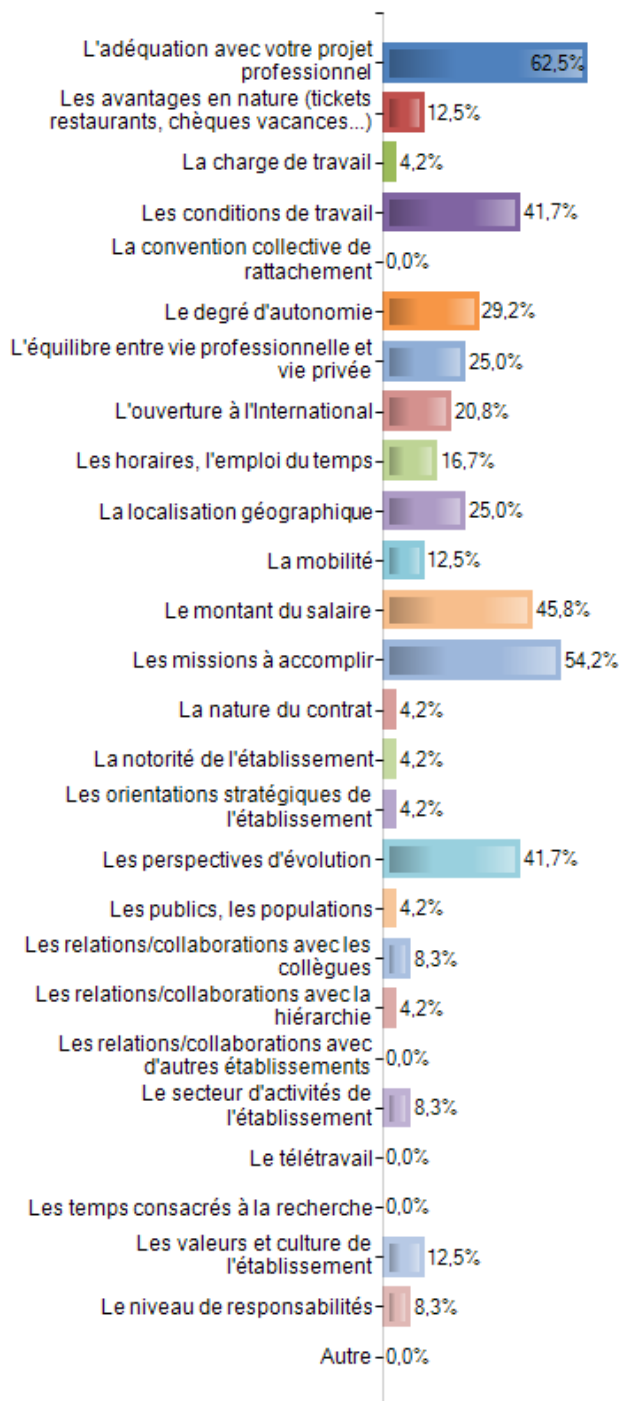
L'accès à l'emploi se fait avec un niveau Licence (niveau 6).

Parmi les éléments positifs de l'emploi actuel, les répondants distinguent l'adéquation avec le projet professionnel, les missions à accomplir et les perspectives d'évolution, mais aussi les conditions de travail et les avantages en nature.

En contrepartie, ils déplorent l'ambiance de travail et les horaires, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, le manque d'ouverture à l'international et le montant du salaire.

### Facteurs déterminants pour l'emploi :

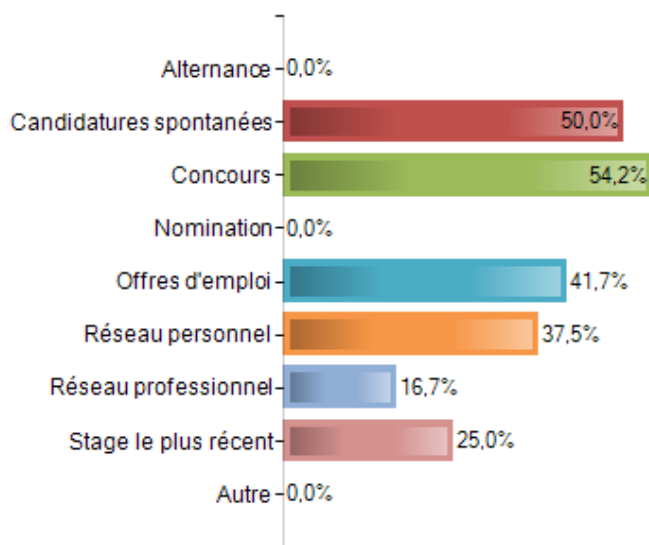
Pour les répondants, le choix d'emploi est déterminé par des critères assez fédérateurs



*Plusieurs réponses possibles à cette question.*

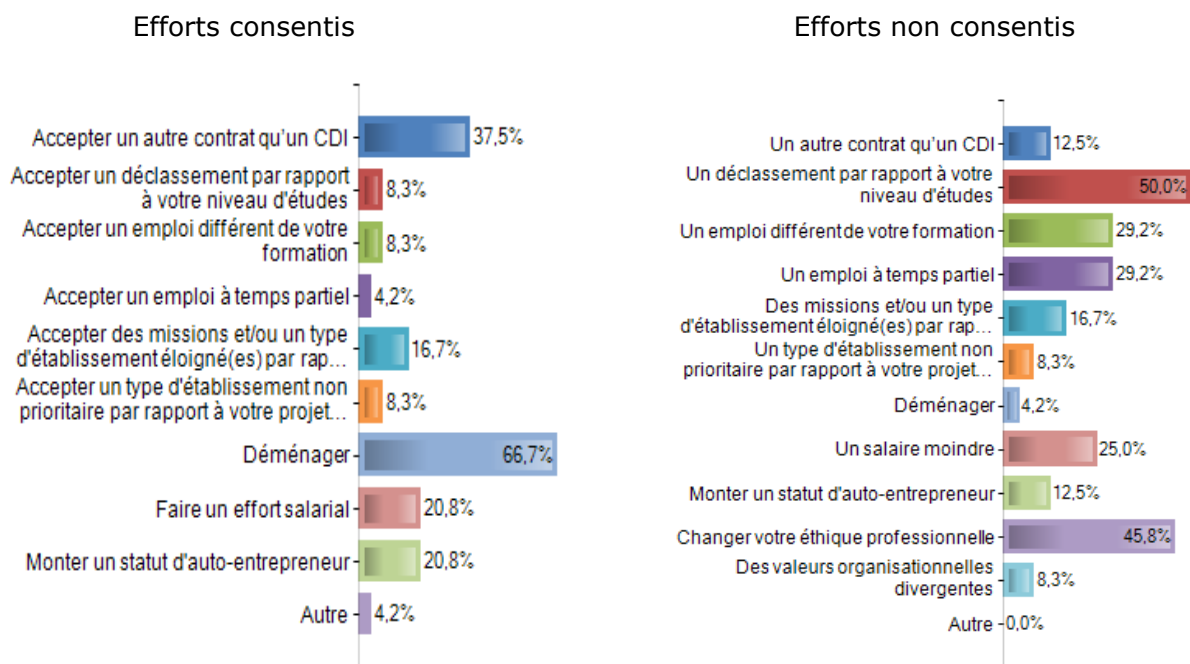
L'adéquation avec le projet professionnel est, sans surprise, le critère privilégié. Cependant, les missions à accomplir, le montant du salaire, les conditions de travail et les perspectives d'évolution sont des facteurs qui comptent.

Pour accéder à l'emploi, les répondants misent principalement sur les concours puisque beaucoup des emplois convoités sont accessibles par ce biais et relèvent à la fonction publique. Ils gardent également une vision assez traditionnelle des modes de candidature par candidatures spontanées même si le réseau, notamment professionnel commence à prendre de l'ampleur dans les moyens envisagés. L'alternance n'est absolument pas envisagée comme un tremplin pour l'emploi pour les licenciés de droit 2019.



Plusieurs réponses possibles à cette question.

Si les répondants sont prêts à faire des concessions pour trouver un emploi, tous les leviers ne sont pas acceptables.



Plusieurs réponses possibles à ces questions.

La concession majoritaire pour trouver un emploi est le déménagement. 66,7% des répondants seraient prêts à changer de ville ou de région pour travailler. Le second levier est le type de contrat car les répondants pourraient accepter autre chose qu'un CDI. Au contraire, ils n'envisagent pas un déclassé par rapport à leur niveau d'études ni un renoncement à leur éthique professionnelle.

75% des répondants jugent leur formation comme très bonne, lui allouant la note de 4/5 et 21% lui attribuant celle de 5/5.

# ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

## Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2018-2019  
Situation en 2020-2021 (suivi à 24 mois)

### Méthodologie générale

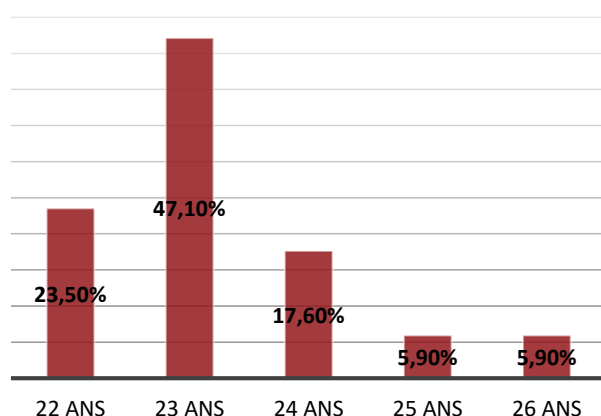
Questionnaire envoyé le 11 juin 2021 et clôturé le 01 juillet 2021.

Trois relances les 18, 25 et 29 juin 2021.

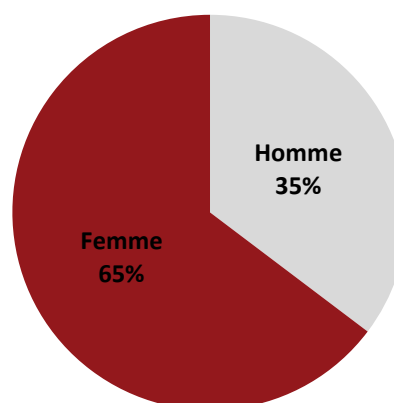
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
56	56	17 soit 30%

### Généralités

Age des répondants



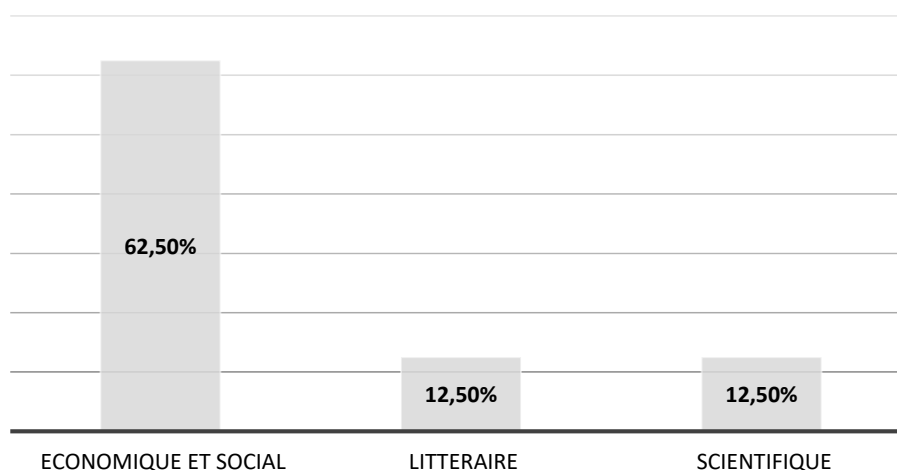
Sexe des répondants



### Diplôme antérieur

94% des répondants ont obtenu un baccalauréat général et la majorité d'entre eux a validé un bac ES (75%). 5,9% des répondants ont obtenu un bac technologique STAV.

## Série Baccalauréat général



### Parcours des répondants

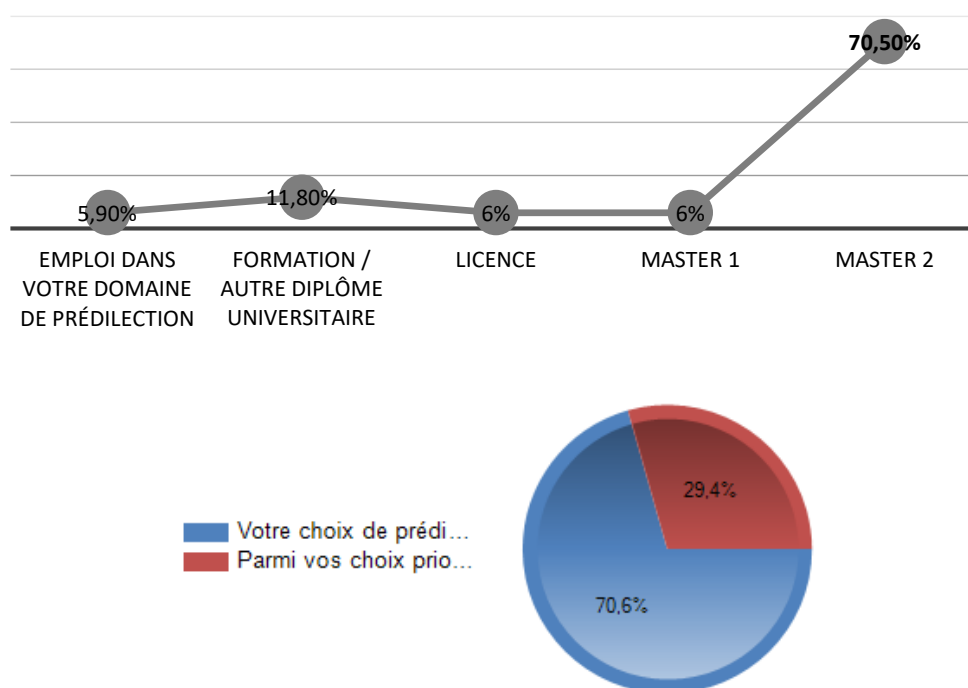
17,6% des répondants étaient inscrits en parcours Science politique et 82,3% en Carrière juridique.

**NB :** On notera que, pour cette promotion, il n'y a pas de différences notables entre les répondants du parcours Culture juridique et ceux du parcours Science politique. Nous les traiterons de manière similaire.

### Situation actuelle

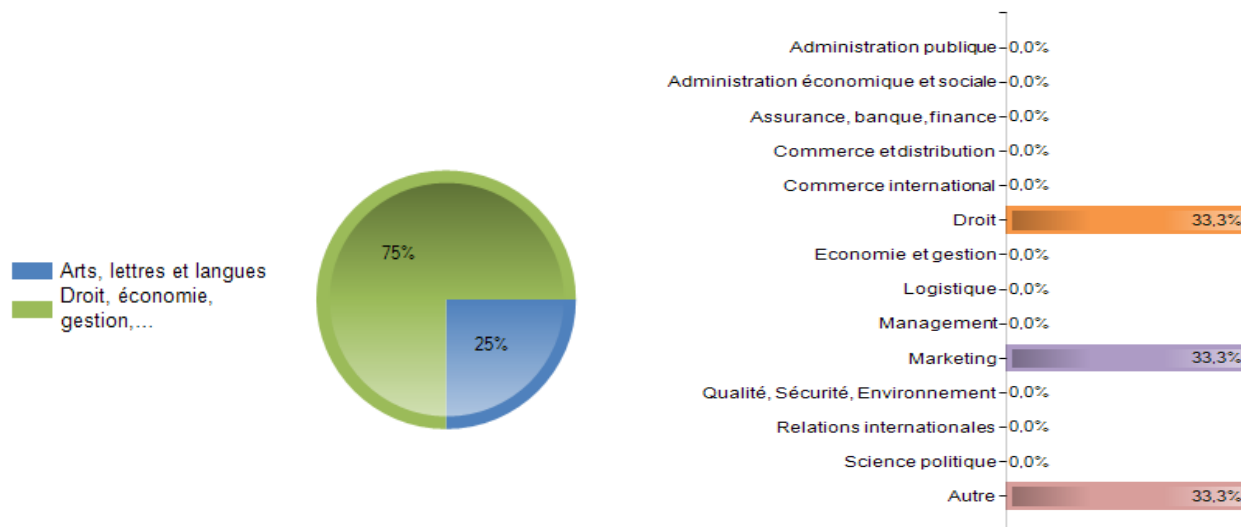
Comme attendu pour des Licences en sciences sociales, c'est la poursuite d'études en Master qui est majoritaire. Les répondants sont actuellement en cours de validation de leur Master 2 pour 70,5% d'entre eux et 12% sont en formation autre que le Master.

#### Situation actuelle



On notera que, pour 100% d'entre eux, la situation actuelle des répondants est un choix soit de première intention soit parmi les options prioritaires.

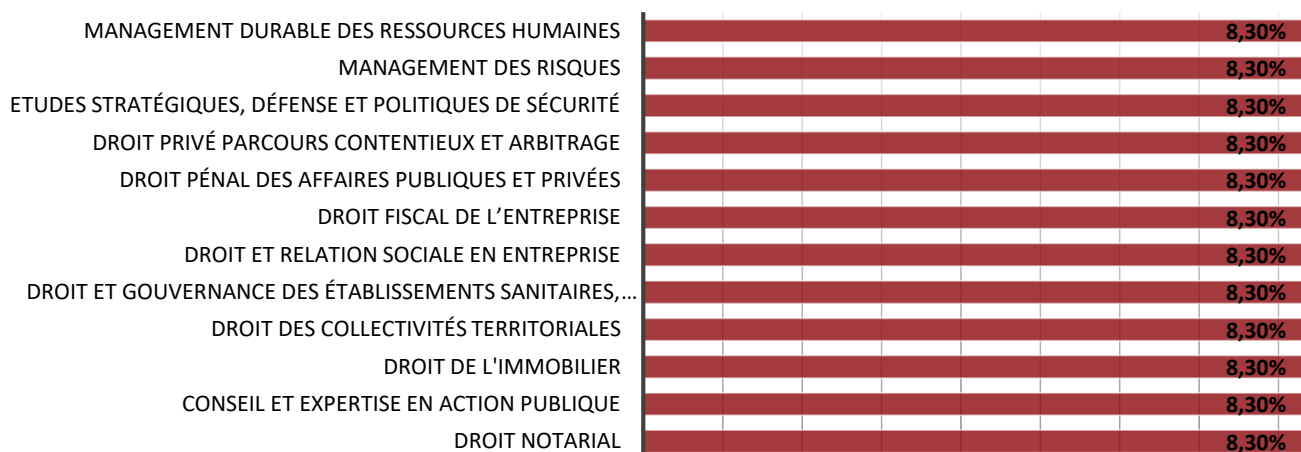
Les répondants restent dans leur domaine d'études pour la poursuite de leurs projets à hauteur de 75% et 25% ont changé de mention en passant en Arts, lettres et langues pour poursuivre des études d'histoire de l'art (certainement pour un projet de commissaire-priseur).



### Répartition des mentions

Notons la diversité extrême des diplômes dans lesquels les répondants sont inscrits.

### Répartition des spécialités



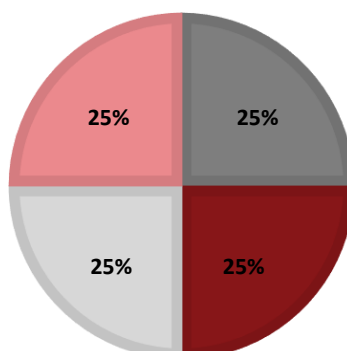
Les répondants qui ne sont pas inscrits en Master mais poursuivent des études dans d'autres formations sont ainsi répartis : 8,3% en DU de sciences criminelles et 8,3% en préparation au concours de Commissaire de justice (huissier de justice), 8,3% en Licence d'Histoire de l'Art mineure Histoire.

### Situation géographique

Seuls 29,5% donnent des informations sur leur situation géographique et parmi eux, 60% sont restés en Occitanie après leur Licence.

## Université actuelle

■ Institut catholique de Paris      ■ Institut supérieur de Gestion  
■ Université de Montpellier      ■ Université de Pau et des Pays de l'Adour



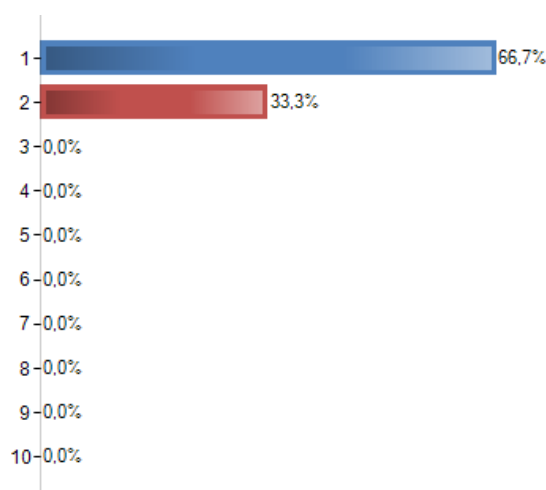
Les répondants ne donnent pas suffisamment d'information pour en extraire des données significatives quant aux universités actuelles.

## Réorientation

Seuls 12% des répondants déclarent s'être réorientés au cours de leur cursus pour changer de projet professionnel. La réorientation est, pour la plupart, antérieure à la Licence. 5% des répondants refont un MBA en stratégie Marketing et Brand management après l'obtention de leur Master en Droit. Ainsi, les répondants voient dans la réorientation soit un moyen d'atteindre un nouveau projet professionnel soit d'acquérir une qualification supplémentaire.

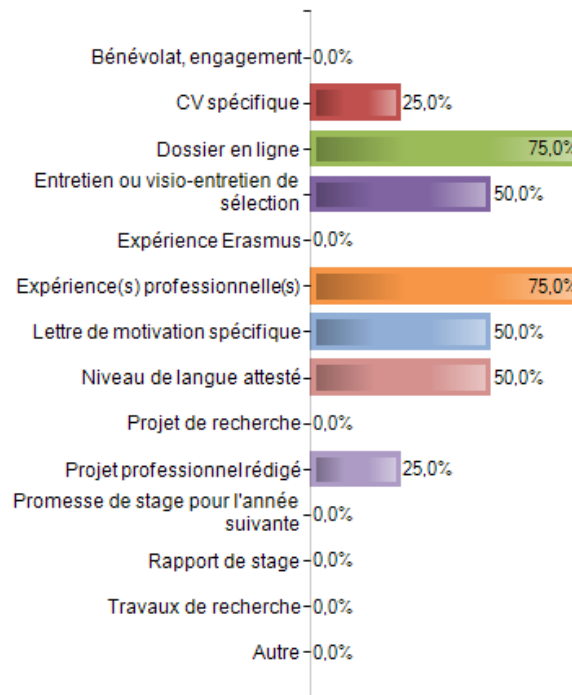
## L'après-Licence

100% des répondants déclarent avoir candidaté à plus de 10 Masters étant donné l'ouverture des Masters de Droit à l'accès sélectif. Le taux de réponses positives est de fait satisfaisant car 67% des répondants ont reçu au moins une réponse positive et 33% en ont reçu 2.



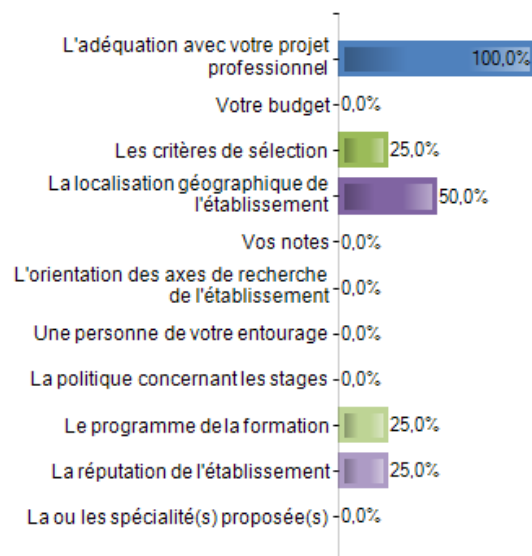
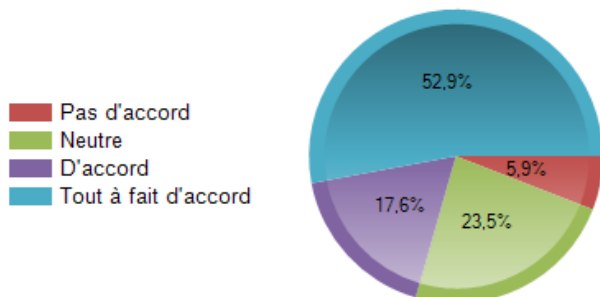
Les sélections en Master exigent de plus en plus de critères parmi lesquels les éléments habituels sont requis : la lettre de motivation et l'entretien de sélection.

On remarquera l'importance donnée par les recruteurs à l'expérience professionnelle des candidats alors même que l'on pense les études de droit en Licence plus fondamentales que pré-professionnalisantes. Le niveau de langue attesté tient aussi une place non négligeable dans les critères de sélection en Master.



Plusieurs réponses possibles à cette question.

A 70,5% les répondants estiment globalement leur situation en accord avec leurs attentes. 6% se déclarent en désaccord avec cette affirmation.

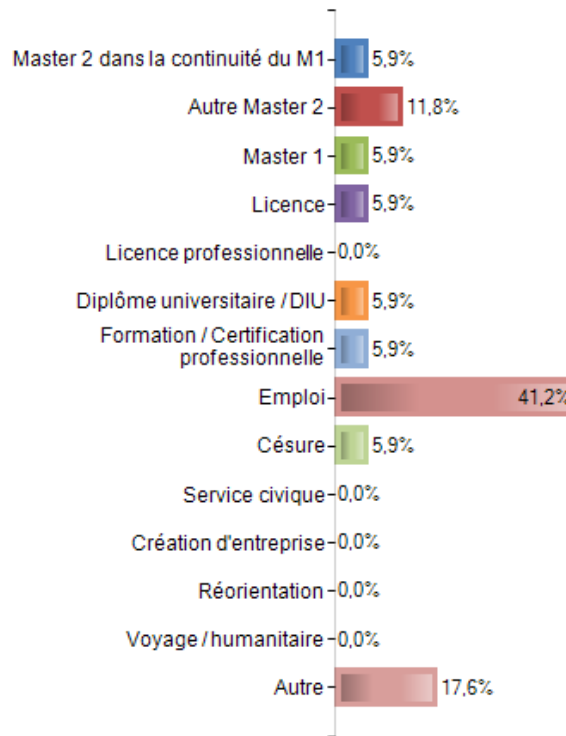


Plusieurs réponses possibles à cette question.

Ce qui préside à la poursuite d'études choisie est unanimement l'adéquation avec le projet professionnel et la situation géographique de l'université.

Les répondants estiment à 80% leur poursuite d'études conforme à ce qu'ils avaient imaginé car soit la Licence représentait le billet d'entrée pour le Master visé, soit parce que le Master entrait dans la continuité logique de leur Licence.

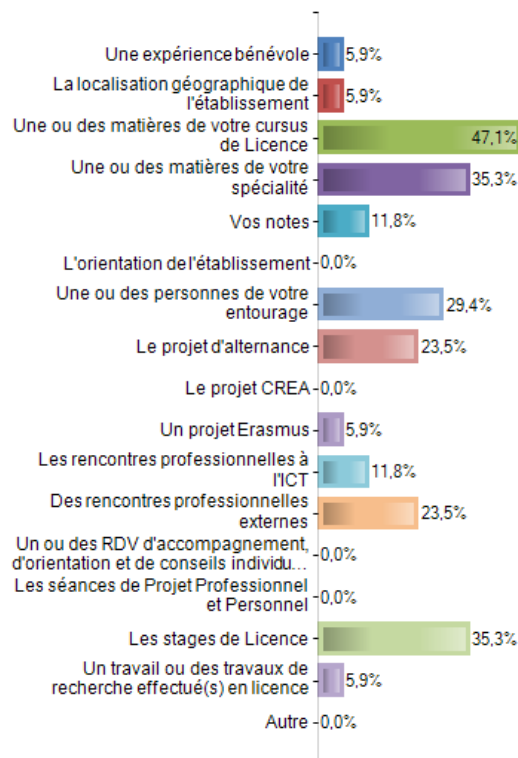
Logiquement, à l'issue de leur Master 2, 41,2% envisagent l'insertion professionnelle.



17,6% se destinent à passer des concours, notamment de l'école d'avocat.

### Le projet professionnel

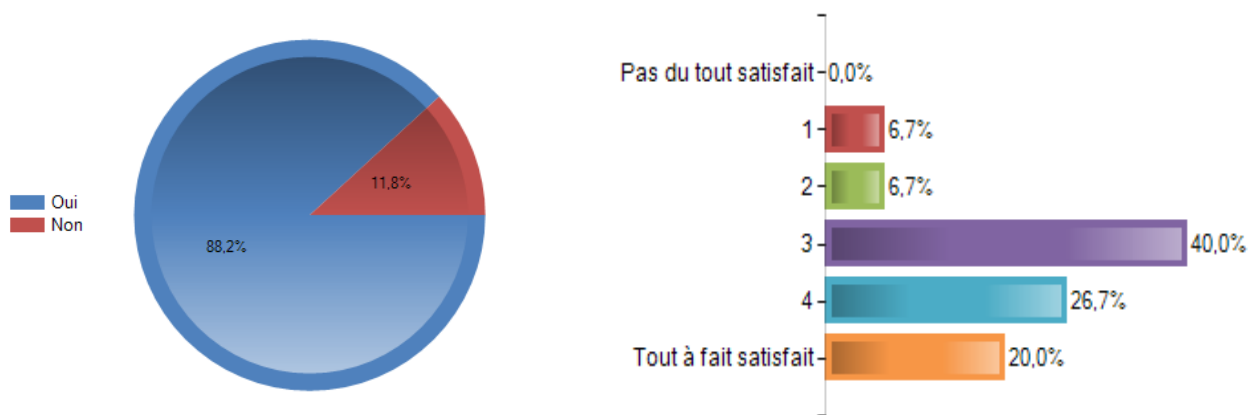
A l'origine du projet professionnel, on note que les dispositifs annexes à la Licence, comme le PPP, CREA ou les RV BAIP ne sont pas identifiés comme étant à l'origine du projet alors que 29,4% des répondants se fient à leur entourage pour construire leur projet professionnel. Ce sont les disciplines enseignées dans la licence et notamment dans la spécialité choisie qui, avec les stages de Licence, s'avèrent être les éléments déterminants pour la prise de décision dans le projet professionnel.



Plusieurs réponses possibles à cette question.



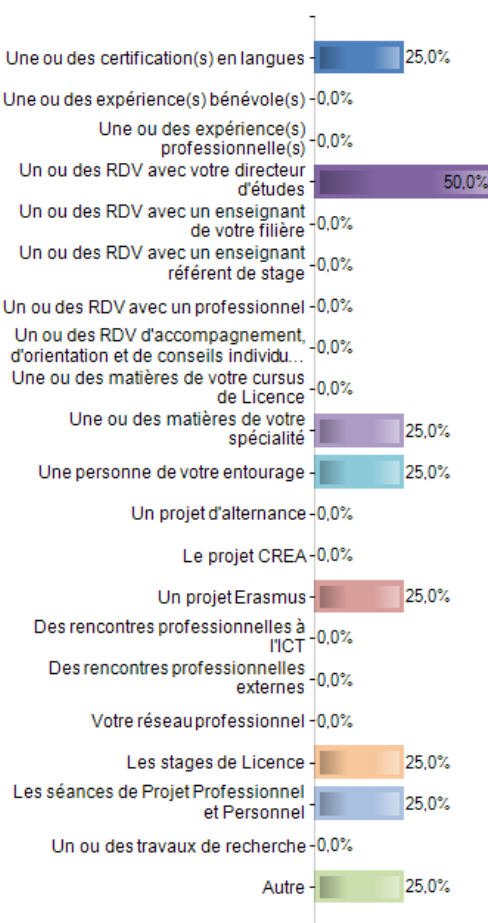
Les répondants estiment avoir été préparés à leur projet professionnel dans le cadre de leur licence à hauteur de 88,2%.



Et parmi eux, 46,7% se disent satisfaits, voire très satisfaits (20%) de cette préparation, notamment grâce aux stages, aux Master class et à l'ensemble des cours. Certains regrettent que la formation soit très théorique et disciplinaire mais que, hormis la méthodologie qui est un point fort de la Licence, la préparation au projet et à l'insertion professionnelle ne soit pas plus importante.

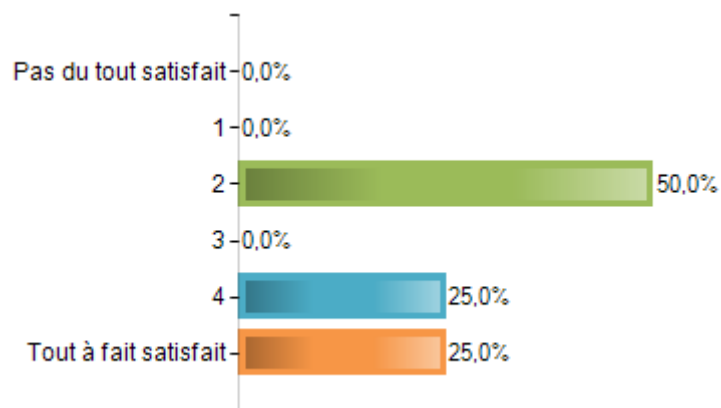
Certains pensent également que les dispositifs proposés étaient plus destinés à des filières comme la Psychologie qu'aux juristes. Cela témoigne d'un problème d'identification du BAIP par les étudiants de Droit.

Parmi les dispositifs proposés par l'ICT, et outre l'influence de l'entourage qui est importante pour les licenciés de Droits 2018 (25%) pour accompagner les étudiants dans la construction de leur projet, certains sont mieux identifiés et témoignent d'un désir d'individualisation autant que d'opérationnalisation. Les RV avec les DE (50%) arrivent largement en tête, suivis des stages et des RV au BAIP.



Plusieurs réponses possibles à cette question.

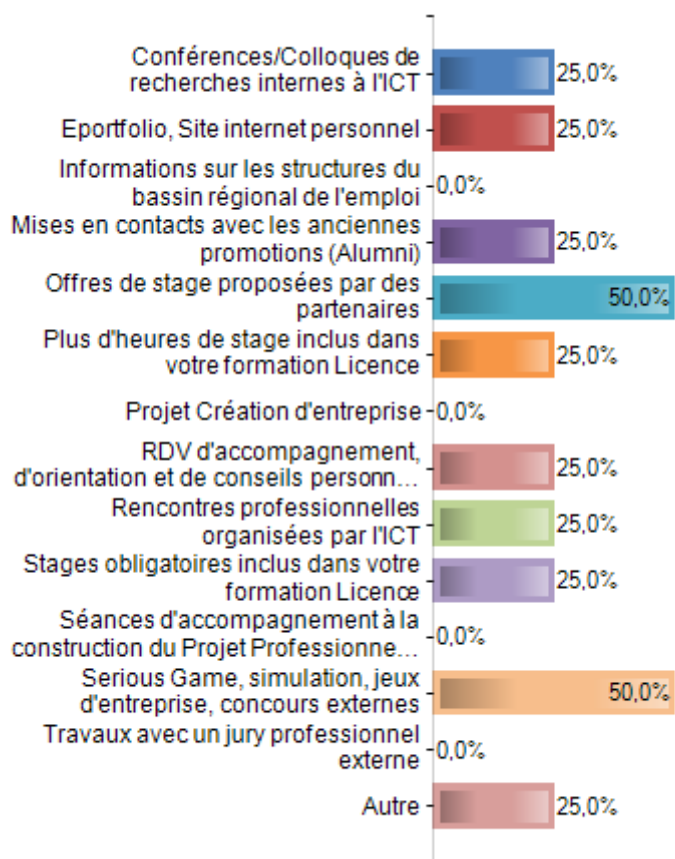
La satisfaction quant à l'accompagnement est mitigée car elle s'élève à 50% contre le même taux de peu satisfaits :



Pour autant, les répondants avouent ne pas avoir cherché ni demandé d'aide pour leur orientation ni pour la rédaction des dossiers de candidature.

#### Axes d'amélioration des actions de professionnalisation :

Les résultats de cette question sont assez dilués.



*Plusieurs réponses possibles à cette question.*

Les deux dispositifs qui mériteraient, selon les répondants, d'être plus ou mieux développés à l'ICT sont les partenariats de stage pour faciliter les mises en situation professionnelle et, plus étonnant, une innovation pédagogique tournée vers la professionnalisation. Cela corrobore l'idée d'un manque de pratique dans la Licence.

## L'emploi

Les répondants en emploi sont rares (6%) et exercent à temps complet et en CDD dans le secteur associatif spécialisé en santé et action sociale. Les répondants estiment leur emploi entre 90 et 99% en adéquation avec leur formation.

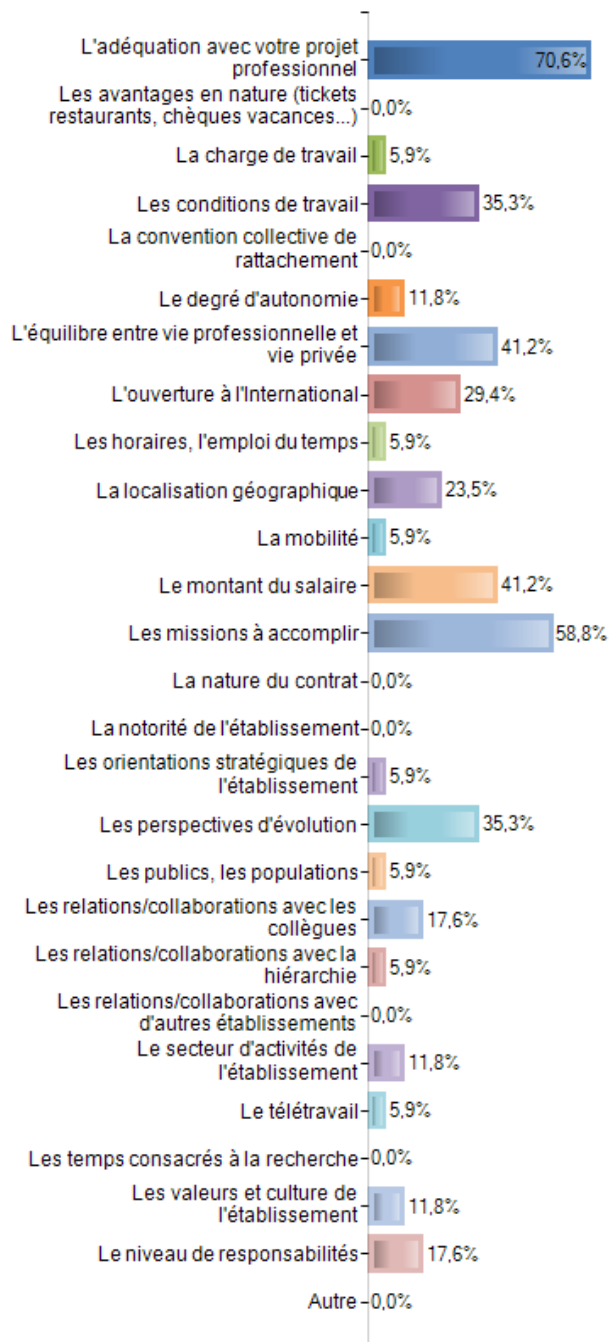
Le revenu brut annuel est de 15 000€ et le net mensuel s'élève à 1 200€.

L'accès à l'emploi se fait avec un niveau Master (niveau 7).

Parmi les éléments positifs de l'emploi actuel, les répondants distinguent l'adéquation avec le projet professionnel, les conditions de travail, les missions à accomplir et les perspectives d'évolution. En contrepartie, ils déplorent le montant du salaire.

### Facteurs déterminants pour l'emploi :

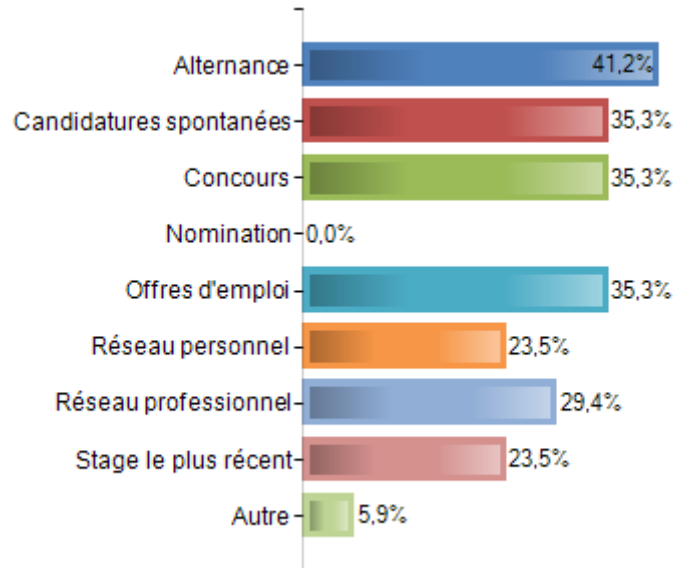
Pour les répondants, le choix d'emploi est déterminé par des critères assez fédérateurs.



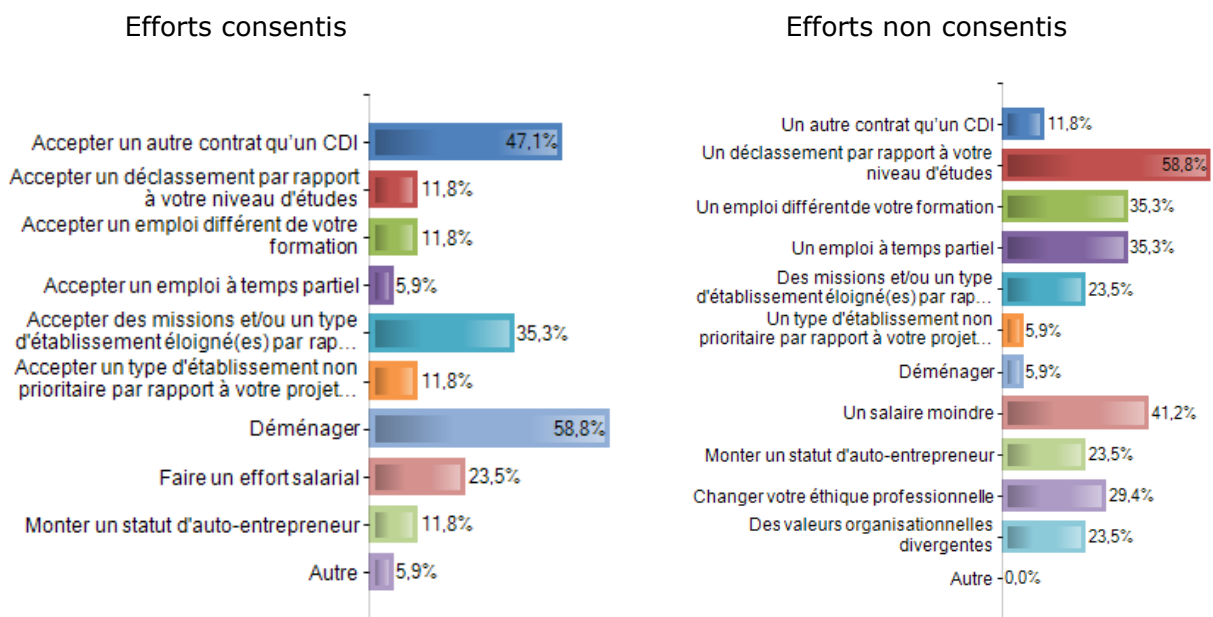
*Plusieurs réponses possibles à cette question.*

L'adéquation avec le projet professionnel est, sans surprise, le critère privilégié. Cependant, les missions à accomplir, le montant du salaire, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle sont des facteurs qui comptent. D'autres éléments comme l'ouverture à l'internationale importent également.

Il est intéressant de constater que l'alternance est considérée par 41,2% comme le levier principal de l'emploi, suivie par les concours et les moyens classiques de postuler à l'emploi. Le réseau occupe également une place considérable si on additionne réseau personnel et professionnel qui se tiennent au coude à coude.



Si les répondants sont prêts à faire des concessions pour trouver un emploi, tous les leviers ne sont pas acceptables.



Plusieurs réponses possibles à cette question.

Accepter un autre contrat qu'un CDI et déménager sont les deux concessions principales accordées à l'embauche, alors que le déclassé par rapport au niveau d'études apparaît comme rédhibitoire comme le fait de consentir à un salaire moindre. L'éthique professionnelle ne semble pas être le facteur fondamental de refus de l'emploi.

Les répondants sont 45% à donner la note de 4/5 à leur Licence et 33%, celle de 5/5. 17% lui attribuent 3/5. Globalement, ils recommandent leur formation aux futurs étudiants.

